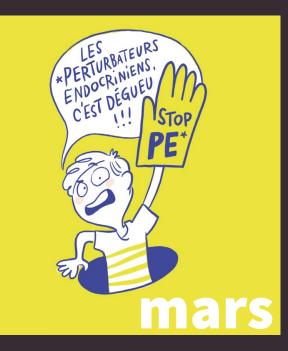
www.ramonville.fr



retour en Images



5G·1)





www.ramonville.fr



@VilleRamonville



bit.ly/FBMairieRamonville



Application mobile: Ramonville sur App Store et Google Play





Expo Défenseures des droits des femmes

En mars, des portraits de défenseures des droits des femmes ont été affichés sur les murs du cinéma L'Autan et dans la salle du conseil municipal. Dix portraits de femmes harcelées, menacées, enfermées, torturées ou tuées pour avoir défendu des droits humains.

Dojo

Visite du chantier du dojo le 8 mars 2021 avec les principaux utilisateurs du futur équipement (associations des arts martiaux, l'association Forme et Évasion, le collège A.-Malraux) et les élu·es en charge du projet (lire p. 21).

Mars

La mairie a été invitée par le conseil départemental de la Haute-Garonne pour animer un webinaire sur les perturbateurs endocriniens et présenter les actions mises en œuvre depuis 2019 à Ramonville.

Vu sur le web



En mars la mairie a proposé trois temps d'échanges et de débats entre citoyen·nes et parties prenantes du déploiement de la 5G, afin de disposer d'une information la plus complète possible autour de ce déploiement.

EN BREF [P.04

DOSSIER [P.06

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

De nombreuses instances participatives existent et permettent à chacun·e de s'exprimer, d'agir et de construire en concertation avec la municipalité des projets pour la ville.

FINANCES [P.12

Un budget 2021 sur fond de réforme et de crise sanitaire.

CONCOURS [P.15

Du 1er avril au 31 mai, les Ramonvillois·es de 8 à 12 sont invité·es à dessiner un jardin ou balcon sans pesticides.

FABRIQUE PROSPECTIVE [P.16 UNE AGRICULTURE DURABLE EN 2023 [P.17

ÉLECTRICITÉ

Réalisez des économies sur vos factures d'électricité et consommez une énergie verte et française.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE [P.20

L'École municipale d'enseignements artistiques dans les écoles de Ramonville

PÉTITION [P.23

Redécoupage des zones Police nationale et Gendarmerie

ACCESSIBILITÉ [P.23

Une plateforme pour traduire en direct les échange entre des personnes sourdes et malentendantes et le personnel de la mairie.

AGENDA [P.24

TRIBUNE POLITIQUE [P.26 **INFOS PRATIQUES [P.27**



La démocratie participative constituait un axe majeur de notre campagne. C'est désormais un axe majeur de notre action politique en ce début de nouveau mandat. Nous avons à cœur de rapprocher les citoyen·nes de la sphère publique.

Aujourd'hui, trop de nos citoyen·nes se détournent des urnes et perdent confiance en leurs représentant·es. À Ramonville, nous souhaitons inverser la tendance! Nous faisons le pari de l'intelligence collaborative et d'une participation citoyenne large afin de permettre à toutes et tous de s'impliquer dans la vie de la commune, de suivre ou de proposer de nouveaux projets.

C'est en suivant cette idée que nous consolidons des dispositifs existants, comme le budget participatif qui pourra aller jusqu'à 300 000 euros par an, toujours piloté par les conseils de quartier. Nous avons également développé une instance novatrice et ambitieuse: l'assemblée citoyenne, pour permettre à des citoyen·nes de construire avec la municipalité les grands projets de la commune.

Permettre à toutes et tous de s'impliquer dans la vie de la commune, de suivre ou de **proposer** de nouveaux projets.

Améliorer l'impact écologique de la commune, consolider notre engagement dans la transition énergétique et veiller à préserver la santé des Ramonvillois·es est une volonté politique forte. C'est pourquoi nous limitons les expositions aux perturbateurs endocriniens, nous souhaitons faire du dojo un bâtiment à énergie positive labellisé E4C1 - une première en France - et nous vous proposons la possibilité de bénéficier d'une offre d'achat groupé d'énergie 100 % verte et française avec Wikipower.

Vous l'aurez compris, nous confirmons par les actes le chemin déjà emprunté par Ramonville en matière de ville verte et d'exemplarité démocratique.

Christophe LUBAC



Vivre à Ramonville Journal d'information municipale



n° 453 avril/mai 2021 Dépôt légal: à parution









Mairie de Ramonville - Place Charles-de-Gaulle - CS 62486 - 31524 Ramonville Saint-Agne cedex - Tél.: 05 61 75 21 21 Directeur de la publication : Christophe Lubac / Édité par le service communication de la mairie de Ramonville Création: Ogham - Impression: Evoluprint (9 400 exemplaires sur papier 100 % certifié PEFC)

DÉCHETS VERTSCe qu'il est possible de faire

Le Sicoval propose un service de collecte des déchets verts des particuliers, sous certaines conditions.

Il concerne uniquement les branchages attachés avec une ficelle en fagots de 1 m 50 maximum et n'accepte ni les feuillages, ni les déchets liés à la tonte.

Une prise de rendez-vous est nécessaire, au téléphone ou en ligne. Le tarif pour 2021 est de 32 € par collecte, avec une limite de 5 m³ de déchets. Les personnes à mobilité réduite bénéficient de 4 collectes gratuites par an.

Pour rappel, le dépôt sauvage sur la voie publique et le brûlage de déchets sont interdits par la loi.

+ D'INFOS SICOVAL.FR



Nuisances sonores:

les bonnes règles de voisinage

Le jardinage et le bricolage sont des activités sonores qui peuvent perturber le voisinage et sont donc réglementés.

Utiliser des objets bruyants (tondeuse, perceuse, etc.) doit se faire dans le respect de règles strictes concernant les horaires:

- la semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Les nuisances sonores liées aux activités professionnelles sont interdites entre 20 h et 7 h ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Élections régionales et départementales

Premier tour le 13 juin 2021

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin 2021 (en cas de 2^d tour). Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

+ D'INFOS RAMONVILLE.FR

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au vendredi 7 mai 2021 pour ces élections:

- en ligne, sur le site Mon service public: https://bit.ly/3qOUWif
- au guichet unique de la mairie (horaires p. 27) Liste des justificatifs sur le site Internet de la mairie.

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales, se rendre sur Service-public.fr: https://bit.ly/3qOUWif



1 = 3

Engagement communal

Pour des raisons de sécurité, le conseil départemental de la Haute-Garonne a procédé fin février 2021 à l'abattage de peupliers dangereux le long de l'avenue P.-G.-Latécoère (face au SDIS) et sur le boulevard F.-Mitterrand à proximité du rond-point du métro.

La replantation s'effectuera au dernier trimestre 2021, en collaboration avec la mairie, sur la base de l'engagement communal d'un arbre enlevé, trois arbres et arbustes replantés.



CHANTIER JEUNES AU KIWI!

Du 22 au 26 février, 8 jeunes de La Bénévolante, association d'éducation populaire, étaient aux côtés de l'équipe d'Arto dans le cadre d'un projet-découverte autour du graffiti et du spectacle vivant.

Sous la houlette du graffeur Imer, les jeunes ont redonné vie à la façade du Kiwi! Ils ont par ailleurs profité de rencontres avec les artistes en résidence au Kiwi et participé à l'accueil d'une rencontre professionnelle organisée par ARTO. Bravo aux jeunes pour leur investissement et leur engagement à toute épreuve!

DON DU SANG

Deuxième collecte de l'année

Une collecte de sang est organisée par l'établissement français du sang (EFS) vendredi 21 mai de 14 h à 19 h, à la mairie, dans la salle du conseil municipal.

L'EFS respecte quatre valeurs essentielles pendant ces dons: la garantie de l'anonymat du donneur et du receveur, le volontariat du don, le non-profit et le bénévolat, dans une démarche visant à promouvoir le don éthique, comme le demande la loi de juillet 1952. L'EFS est l'unique interlocuteur pour le don en France. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang. Les personnes ayant un test positif (PCR ou antigénique) et sans symptômes doivent attendre 14 jours après la date du prélèvement pour donner leur sang. Lors de la dernière collecte à Ramonville en février 2021, 75 dons ont été recensés.



865

personnes vaccinées

au centre de vaccination entre le 21 janvier et 4 mars 2021

27

personnes de la résidence autonomie Francis-Barousse ont été vaccinées

88 %

des résident·es de l'Ephad Les Fontenelles ont été vacciné·es en février

ET AUSSI

DIRECTFERMIER31: UN ANNUAIRE NUMÉRIQUE

Le conseil départemental de la Haute-Garonne soutient la filière agricole et favorise les circuits-courts avec l'initiative Directfermiers31, lancée en décembre 2020.

C'est un annuaire numérique et interactif qui compte à ce jour 330 producteurs et productrices du territoire, 633 points de vente ainsi que des produits et labels variés. Il est possible d'accéder à l'annuaire et ses diverses informations pratiques sur la page Internet du conseil départemental ou directement sur l'application mobile Directfermiers31.

+ d'infos haute-garonne.fr/directfermiers31

DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES

Tous les enfants des cinq groupes scolaires de Ramonville ont reçu en mars 2021 de nouveaux masques de catégorie 1 en tissu.

Démocratie participative



J'agis avec ma ville

La démocratie participative à Ramonville

Ce dossier présente les différentes instances ouvertes à chacun et chacune d'entre vous pour agir avec votre ville. Leur diversité reflète la volonté de la municipalité de construire et d'élaborer les projets de la commune en concertation étroite avec les Ramonvillois·es.

Une démocratie ouverte pour agir ensemble

Le projet de l'équipe municipale pour le mandat 2020-2026 est d'associer les habitant·es à la mise en œuvre du programme municipal et de favoriser leur participation pour devenir acteurs et actrices de leur ville. L'objectif est d'élaborer les projets en faisant évoluer leur méthode de conception et en développant les temps d'échanges et de concertation.

De nombreuses instances participatives existantes, telles que les conseils de quartier, le conseil des jeunes, la commission accessibilité, la commission qualité alimentaire, seront pérennisées durant ce mandat ; d'autres évolueront avec de nouveaux objectifs ou organisation. Aujourd'hui, de nouvelles instances font leur apparition comme l'assemblée citoyenne, en cours de création.

Toutes ces instances sont autant de possibilités pour les habitant·es de participer et d'exprimer leur point de vue sur la vie de la cité.





3 questions à

Marie-Pierre Gleizes

élue adjointe à la démocratie ouverte, conseils de quartiers et communication

Anna Carbonnel

chargée de mission démocratie participative et dialogue citoyen

Pourquoi développer la participation citoyenne?

M.-P. G. « La démocratie participative est au centre de notre projet politique pour augmenter l'implication des citoyen·nes dans la vie politique et accroître leur rôle dans la prise de décision. L'objectif est de faire de Ramonville une ville humaine pour assurer le bien-être de ses habitant·es, ouverte pour garantir des droits et sans discrimination et responsable pour que les activités et projets municipaux garantissent des changements durables dans le respect de l'environnement et de la maîtrise des investissements. C'est pourquoi notre projet de démocratie participative œuvrera pour que cette ville soit une réalité et non uniquement un slogan. La démocratie participative enrichit le fonctionnement municipal et est complémentaire de la démocratie représentative. Elle sera mise en place en relation avec l'intercommunalité ».

Quels moyens sont mis en place pour développer la participation citoyenne?

M.-P. G. « Pour réussir ce défi, j'impulserai les projets, en lien avec Pierre-Yves Schanen en charge de mettre en place l'assemblée citoyenne (lire interview page 11) et avec l'appui opérationnel d'Anna Carbonnel, chargée de mission, engagée pour développer et concrétiser la démarche. Nous nous appuierons sur les trois piliers du dispositif: l'information et la sensibilisation des citoyen·nes, qui sera accessible en amont et tout au long des projets de manière transparente, la consultation, qui permettra de recueillir les avis des habitant·es et d'éclairer la décision de la municipalité et enfin la concertation, pour mettre en œuvre un travail collectif et une réflexion commune pour la construction de projets ».

En quoi consiste votre mission de démocratie participative et de dialogue citoven?

A. C. « Ma mission vise d'une part à valoriser les acteurs participatifs notamment les habitant·es, qui ont toutes et tous une compétence, une connaissance et une expertise d'usage à mettre au service d'une progression collective et d'autre part à leur donner une place leur permettant de s'investir dans la vie de la commune et de s'exprimer. Mon rôle consiste parallèlement à suivre, au nom de la municipalité, les dispositifs participatifs et instances pour permettre un dialogue constructif entre les habitant·es et les services de la mairie, avec un regard transversal pour faciliter l'émergence et la vie de la démocratie locale. Je viens plus spécifiquement en appui des conseils de quartier, de l'assemblée citoyenne et du suivi du budget participatif ».

Les instances participatives de la commune Les conseils de quartier



OBJECTIFS

Favoriser une citoyenneté active des habitant·es en prenant part aux décisions relatives à leurs quartiers.

Établir un contact direct et régulier entre les élu·es et les habitant·es, en faisant émerger des projets.

Accompagner et favoriser l'émergence des projets pour le budget participatif.

CONTACT DES CONSEILS DE QUARTIER

LIRE PAGE 27

DATES DES RÉUNIONS PUBLIQUES

ET LIENS DES VISIOCONFÉRENCES **SUR RAMONVILLE.FR**



⟨◯⟩ FONCTIONNEMENT

Créés en 2006, les conseils de quartier recouvrent trois zones géographiques: le quartier du Canal, le quartier de la Plaine et le quartier des Coteaux. Chaque conseil est composé de citoyen·nes désirant s'impliquer dans les projets de leur quartier. De par leur expertise d'usages, ils sont amenés à proposer des thématiques à travailler avec la mairie et sont sollicités pour les réunions publiques et les opérations pour lesquelles la municipalité met en place un dispositif de concertation.



COMMENT PARTICIPER

Possibilité d'assister aux réunions des conseils de quartier.

BUDGETS PARTICIPATIFS

300 000 € par an

Après des expérimentations encourageantes en 2018 et en 2019, le dispositif des budgets participatifs est reconduit et renforcé sur ce mandat. Piloté par les trois conseils de quartier, ce dispositif permet aux citoyen·nes de décider collectivement d'affecter une partie du budget communal à la réalisation de projets d'investissement ou d'animation qu'elles·ils souhaiteraient voir réaliser à l'échelle de leur quartier ou de la ville. L'enveloppe dédiée pour

financer les projets citoyens sera de 300 000 € maximum par an sur ce mandat. Le premier budget participatif sera lancé au deuxième semestre 2021.

DU CÔTÉ DES CONSEILS DE QUARTIER

LE CONSEIL DE QUARTIER DU CANAL

La nouvelle équipe, forte d'une quinzaine de personnes, organisera les manifestations phares du quartier, dès la fin de la pandémie: repas de quartier, cinéma en plein air, accueil du Père-Noël, nettoyage des berges du canal, etc. Des groupes travaillent actuellement sur des sujets tels que les mobilités, l'accessibilité et la circulation de la rue E.-Zola, l'accès à l'école P.-M.-France, un marché à Port-Sud,

Réunions publiques: tous les mois, le jeudi à 20 h 30.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

Les membres de ce conseil participent à des thématiques de proximité, en lien avec le développement durable, la participation citoyenne, la gestion de la Relation Citoyenne (espace citoyen), l'assemblée citoyenne (lire p.6), les budgets participatifs, le plan anti-moustiques, etc. Ce conseil a été consulté ces dernières années sur des projets tels que l'aménagement de la place Marnac, le plan local d'urbanisme et l'aménagement de certaines

Réunions publiques: tous les mois à 20 h.

LE CONSEIL DE QUARTIER **DES COTEAUX**

Le nouveau conseil est composé de 21 membres dont cinq qui venant de le rejoindre récemment. Chaque citoyen·ne peut l'interpeller (contact mail) sur un sujet concernant la vie quotidienne du quartier. Le conseil organise chaque année un vide greniers et un repas de quartier en juin. Les projets engagés les années passées se poursuivront: lutte contre les moustiques (constitution d'un pôle biodiversité), sécurisation des déplacements et projet de mise en place d'un plan de déplacements (transports en commun, circulation

automobile et cycles, continuité des voies cycles et piétons), élaboration de projets dans le cadre des budgets participatifs à venir. Réunions publiques: chaque 2e mardi du mois à 20 h.



Les instances participatives de la commune L'assemblée citoyenne (AC)



(%) OBJECTIFS

Permettre à un groupe de citoyen·nes de construire avec la municipalité les grands projets de la commune, proposer des projets au conseil municipal et évaluer la politique de la ville au quotidien. Sans remplacer la démocratie représentative, elle la complète pour bâtir une ville plus proche des besoins de ses habitant·es.



FONCTIONNEMENT

Depuis décembre 2020, un groupe de travail réfléchit sur les bases de cette nouvelle assemblée et sur les modalités de sa constitution ; une charte a été rédigée et votée en conseil municipal le 25 mars 2021.

L'assemblée citoyenne sera composée de 12 personnes tirées au sort, de 12 volontaires et de 12 représentant·es des instances participatives existantes.

Cette assemblée travaillera en concertation avec les services municipaux et les élu·es de Ramonville autour des grands projets et du budget de la ville. Ses travaux débuteront en septembre



COMMENT PARTICIPER

- · Pour le collège des 12 volontaires: appel à candidature en cours (lire ci-
- · Pour le collège des personnes tirées au sort: tirage au sort, sur les listes électorales (avec un critère de parité hommes/femmes) le 8 avril 2021 lors de la conférence de presse de lancement du dispositif.
- · Pour le collège des instances participatives: les personnes seront désignées par les membres des instances courant avril 2021.

Pierre-Yves Schanen, adjoint délégué à la participation citoyenne et dispositifs consultatifs

Pourquoi une assemblée citoyenne?

« Quel plaisir de travailler avec ce groupe de tout âge, quartier ou avis. Nous avons pu, ensemble, formuler la charte de la future assemblée, pour la voter au conseil municipal. Cadrer ses principes - innover pour une citoyenneté ouverte -, ses buts - créer ses propositions, construire ensemble des projets du mandat, évaluer et améliorer les réalisations - et définir ses moyens. Ainsi cette assemblée va naître. Merci aux Ramonvillois·es qui ont travaillé à cela. On a besoin de l'assemblée citoyenne.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

(EN VISIOCONFÉRENCE, **LIEN SUR RAMONVILLE.FR) LE 7 AVRIL 2021 À 20 H 30**

Appel à candidature pour le collège des volontaires

Conditions: être Ramonvillois·es et avoir plus de 18 ans.

Sélection: sur des critères de représentativité en termes d'âge et de genre.

Inscription

jusqu'au 5 mai 2021 par:

- téléphone au 06 72 56 94 29 (Anna Carbonnel);
- bulletin papier disponible en mairie;
- retour du bulletin ci-dessous en mairie principale;
- le site Internet www.ramonville.fr.

ASSEMBLÉE CITOYENNE **DE LA COMMUNE DE RAMONVILLE**

Je souhaite candidater pour le collège des volontai de l'assemblée citoyenne

res	-∳o
	\mathbf{O}^{-}

Nom:

Année de naissance:

Courriel:

Pour les personnes ne disposant par d'accès numérique ou qui ne se sentent pas à l'aise avec les outils numériques, les versions papier des comptes-rendus de l'assemblée citovenne et des conseils de quartier sont disponibles sur demande auprès d'Anna Carbonnel.

Anna Carbonnel

chargée de mission démocratie participative et dialogue citoyen 06 72 56 94 29 anna.carbonnel@mairie-ramonville.fr

INTERVIEWS

Océane Espin, 22 ans, membre du groupe de travail de l'assemblée citoyenne.

En quoi a consisté votre mission au sein de ce groupe?

« Suite à une première réunion d'information, j'ai été intéressée pour participer à la rédaction de la charte de la future assemblée citoyenne. Cela a consisté en quatre réunions à distance avec, entre chacune, la possibilité d'envoyer des ajouts et modifications discutés à la séance suivante. J'ai apprécié de pouvoir écouter les échanges et donner mon point de vue. J'espère que les citoyen·nes sauront se saisir de l'opportunité qu'apporte ce nouvel organe démocratique pour améliorer la vie sur la commune et que la mairie saura respecter ses engagements pour une véritable coconstruction et mise à profit des idées citoyennes ».

Les instances participatives de la commune

Le conseil de développement durable



OBJECTIFS

Réunir un groupe de citoyen·nes souhaitant s'investir dans les projets de développement durable de la municipalité. Promouvoir les initiatives citoyennes et permettre aux Ramonvillois·es, qui sont un relais essentiel, d'agir au quotidien pour une ville durable et pour le bien-être de toutes et tous.



FONCTIONNEMENT

Un tirage au sort sera lancé pour chaque projet structurant de développement durable. Le groupe formé travaillera sur un projet municipal précis et permettra d'impulser des actions grâce aux partages de connaissances et d'expériences de chacun·e.



COMMENT PARTICIPER

L'information sera communiquée via le VàR!

Pauline Fabre, chargée de mission Développement durable 07 50 65 83 24 - pauline.fabre@mairie-ramonville.fr

Le conseil de la vie associative (CDVA)



OBJECTIFS

Développer les échanges et la transversalité inter-associative en vue de créer de nouvelles dynamiques et de favoriser la mutualisation.



FONCTIONNEMENT

Douze membres d'associations travaillent actuellement pour définir les modalités de fonctionnement du prochain CDVA, qui sera constitué cette année. Organe consultatif et d'expression des associations, le CDVA jouera un rôle d'interface entre la mairie et les associations.

La plateforme de collaboration associative en ligne, prévue en 2021, servira à la fois de lieu de convergence et d'outil d'échange pour construire des projets en commun.



COMMENT PARTICIPER

Informations à venir dans un prochain VàR!

Pôle Animations locales, sportives et associatives 05 61 75 21 49 - animations.locales@mairie-ramonville.fr

La commission accessibilité



OBJECTIFS

Améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap en apportant sa contribution sur l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports et des nouveaux projets.



FONCTIONNEMENT

Créée en 2006, la commission communale pour l'accessibilité est composée de représentant·es de la commune et du Sicoval, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes en situations de handicap et les personnes âgées. Dotée d'un rôle consultatif, la commission est une instance où chacun·e apporte sa contribution pour favoriser le travail collectif en matière d'accessibilité.



COMMENT PARTICIPER

Une première réunion de lancement en janvier a été suivie par une réunion de travail le 9 mars 2021 sur les équipements sportifs et notamment sur le projet de la piste d'athlétisme. Il est possible d'intégrer cette commission par l'intermédiaire des associations représentées.

Pôle Aménagement 05 61 75 21 25 / 06 70 43 90 55

Les instances du centre social d'animations Couleurs et Rencontres



OBJECTIFS

Favoriser l'implication des adhérent·es dans la gouvernance du centre social en créant des outils de concertation et de convergence.



⋘ FONCTIONNEMENT

Le centre social a mis en place des commissions sorties, des commissions voyage seniors et un groupe de travail thématique en fonction des projets (commission fête du centre social, réunions habitant·es, réunion Téléthon, etc.).



COMMENT PARTICIPER

Être adhérent e au centre social.

centre.social@mairie-ramonville.fr - 05 61 75 40 03

Les instances participatives de la commune

Le conseil des jeunes (CoJ)



OBJECTIFS

Renforcer la citoyenneté des jeunes ramonvillois·es et leur implication dans la vie de la commune.

Accompagner les jeunes pour faire émerger des projets adaptés à leurs attentes.



⋘ FONCTIONNEMENT

Créé en 2005, le nouveau CoJ sera constitué de 20 membres, avec un mandat d'une année, reconductible une fois. Il se réunira deux fois par mois pour proposer des initiatives et participer à des projets de développement de la commune. Leur rôle sera d'être à l'écoute des attentes des jeunes et un relais d'informations auprès d'eux.



COMMENT PARTICIPER

Le CoJ est ouvert à tous les élèves scolarisés ou résidant à Ramonville du CM2 (10 ans) jusqu'en classe de 4e (13-14 ans). Séances d'information dans les écoles et au collège et réunion d'information générale en mairie avant fin juin 2021. Lancement du CoJ: septembre 2021.

Pôle Éducation, enfance, jeunesse et Qualité alimentaire 05 61 00 31 42

Le comité de suivi du projet éducatif du territoire (PEDT)



OBJECTIFS

Coordonner l'ensemble des temps de vie des enfants dans une logique d'éducation en partenariat avec différents acteurs (mairie, Sicoval, Éducation nationale, Jeunesse et Sport, Caf, associations ramonvilloises, représentant·es de parents d'élèves).



FONCTIONNEMENT

Ce comité a eu pour mission de traduire en actions les axes définis dans le PEDT démarré en 2018 et qui s'achèvera en août 2021. En raison du contexte sanitaire, l'évaluation et le renouvellement n'ont pas encore été programmés par les services de l'État.



COMMENT PARTICIPER

Les modalités seront fixées lors de l'élaboration du prochain PEDT.

CONTACT

Pôle Éducation, enfance, jeunesse et Qualité alimentaire 05 61 00 31 42

La commission qualité alimentaire



OBJECTIFS

Améliorer la qualité alimentaire dans les cantines sco-

Associer et rassembler les instances et personnes concernées pour mener des projets communs et concer-



FONCTIONNEMENT

Datant de 2004, cette instance a évolué et regroupe des représentant·es de services municipaux (Éducation jeunesse et Restauration), de parents d'élèves, de l'Éducation nationale, d'associations environnementales, du CCAS et une diététicienne. En sommeil depuis le début de la crise sanitaire, cette commission sera relancée prochainement pour travailler sur les projets de qualité alimentaire déjà engagés (développement du bio, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.).



COMMENT PARTICIPER

Informations à venir dans un prochain VàR!

CONTACT

Pôle Restauration 05 61 73 06 18

Une instance économique



OBJECTIFS

Favoriser le commerce local et accompagner les commerçant·es et entreprises du territoire.



FONCTIONNEMENT

Le conseil économique communal, réunissant des élu·es et des acteurs et actrices économiques pour travailler sur des problématiques liées à leurs activités, a été créé en 2008. Une réflexion est actuellement menée pour réactiver une instance économique, en lien avec l'engagement de la municipalité de soutenir le commerce local et la récente création de l'association des commerçant·es.



COMMENT PARTICIPER

Informations à venir dans un prochain VàR!

CONTACT

Philippe Piqué,

élu missionné au tourisme, à l'artisanat et aux commerces philippe.pique@mairie-ramonville.fr



Finances

Un budget 2021 sur fond de réforme et de crise sanitaire

Le conseil municipal a voté le 25 mars 2021 le budget primitif de l'année suite à la présentation des grandes orientations portées par la commune lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 4 mars dernier.

LA LOI DE FINANCES 2021

La crise sanitaire de 2020, qui perdure encore cette année, a fortement touché les entités publiques locales dans leurs finances avec un impact brut qui devrait être de l'ordre de 20 milliards d'euros sur trois ans. Le déficit public a atteint 10,2 % du PIB en 2020 et est estimé à 6,7 % du PIB en 2021.

La loi de finances de 2021, qui a pour objectif le retour de la croissance économique et l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la crise, met en exergue le rôle spécifique du secteur public territorial en matière d'investissement public (il représente 55 % de l'ensemble des investissements publics à l'échelle nationale)

Les mesures de la loi de finances confirment la suppression progressive de la taxe d'habitation (lire encadré ci-contre) sur les résidences principales engagée en 2018, et qui prévoit d'être effective pour tous les foyers en 2023.

Au niveau local, la perte de dotation forfaitaire a été de 998000 € sur la période 2014-2019. Sans la dynamique positive de la population qui marque l'attractivité de la commune, la perte aurait été de 1,43 M€.

LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Le nouveau schéma de financement des collectivités locales mis en place dès 2021 en compensation de la disparition de la taxe d'habitation repose sur:

- le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes en prévoyant un mécanisme de coefficient correcteur. Au niveau national, certaines communes vont en effet être sous-compensées, d'autres sur-compensées: à Ramonville, 18 % de la cotisation de taxe foncière payée par le contribuable sera redistribuée à d'autres communes;
- l'attribution d'une fraction de TVA aux départements pour compenser la perte de recettes liée au transfert vers les communes.

Les pertes de recettes des intercommunalités, inhérentes aux décisions d'allègement de l'impôt économique, seront compensées par le transfert d'une fraction de TVA.

LE BUDGET 2021

Le budget primitif 2021 a été construit dans l'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement (hors crise sanitaire) tout en maintenant le niveau et la qualité du service public. Il permet aussi un autofinancement de ses investissements par une épargne nette positive tout en ayant recours de façon modérée à l'emprunt.

Recettes de fonctionnement

La mairie perçoit 19,2 M€ de recettes qui lui permettent d'engager des actions au service des Ramonvillois·es. Les impôts provenant des ménages ou de l'intercommunalité en représentent 14,8 millions d'euros (M€), les subventions et dotations de l'État 2 M€ (- 47 % sur la période 2013-2020), le produit des services qu'encaisse la commune (droits d'entrées à la piscine, cantine scolaire, école de musique, etc.) 1,70 M€.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont composées principalement des charges de personnel à hauteur de 11,10 M€, des dépenses liées aux actions et services rendus à la population pour 3,70 M€ et des subventions accordées aux associations, etc. pour 738 000 €.

UN EFFORT FISCAL SUR 2021, 0 % SUR 2022-2026

Afin de remplir ses engagements et au regard de l'ensemble des facteurs exogènes, l'équipe municipale a fait le choix d'augmenter la fiscalité de 18 % sur la taxe foncière pour l'année 2021, puis de 0 % pour les années 2022-2026.

Les raisons de la hausse

- Le coût de la crise sanitaire évaluée à plus de 600 000 € sur 2020 → équivalent à 0,5 %/an de taxe foncière.
- La part de taxe d'habitation (TH) non compensée* (réforme de la taxe d'habitation), représentant 948000 € sur le mandat, soit 158000 € par an → équivalent à 2 %/an de taxe foncière.
- Garantir le maintien d'un service public de qualité (renforcer les politiques de cohésion et d'accompagnement social des publics fragilisés et poursuivre l'amélioration des conditions et du bien-être au travail des agents municipaux) → équivalent à 3 %/an de taxe foncière.
- Développer de nouveaux services grâce à un investissement pluriannuel important (lire p. 14), tout en participant à l'effort de relance économique qui incombe au secteur public local → équivalent à 12,5 %/an de taxe foncière.

* L'État ne compense que sur la base du taux de TH de 2017 (les augmentations intervenues les années suivantes ne sont pas prises en compte).



© Georges Brondino



© Georges Brondino

SIMULATION POUR UN CONTRIBUABLE PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT T4 DE 81 M² D'UNE VALEUR LOCATIVE DE 1950€ (VALEUR MOYENNE DE LA COMMUNE)

EN 2020 AVANT LA RÉFORME

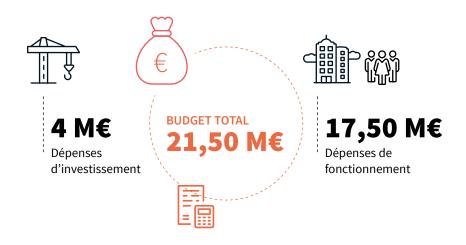
EN ZOZONIANI EN NEL ONNIE		
Foncier bâti (part communale)		
Taux 2020	Cotisation 2020	
26,18 %	511€	
Foncier bâti (part départementale)	938€	
Taux 2020	Cotisation 2020	
21,9 %	427€	

EN 2021 APRÈS LA RÉFORME ET AVEC L'AUGMENTATION DE 18 %

Foncier bâti (part communale + part départementale)				
Taux 2021	Cotisation 2021	Augmentation pour le contribuable		
56,73 %	1106€	+ 14 €/mois		

Avec la réforme de la taxe d'habitation, la feuille d'imposition de la taxe foncière de ce contribuable évolue à compter de 2021: la part départementale est intégrée à la part communale. La part intercommunale, quant à elle, reste séparée et définie par l'intercommunalité (Sicoval).

Données incluant la part communale et la part départementale suite à la réforme de la TH (lire p. 12) et l'augmentation de 18 % décidée par la commune



Le budget inscrit un montant de 4 M€ au titre des dépenses d'investissement, dont 2,10 M€ pour les projets structurants, 583 000 € pour les travaux quotidiens d'entretien du patrimoine, d'accessibilité, d'entretien des bâtiments, etc. Les budgets participatifs sont également inscrits sur cette enveloppe d'investissement et seront développés tout au long du mandat, à hauteur de 300 000 € max./an.



• Le dojo (lire p. 21): fin du projet prévue en juin.

LES INVESTISSEMENTS 2021

- Les projets numériques des écoles et de l'administration.
- La poursuite de l'opération de l'éco-quartier Maragon Floralies (phases 3 et 4 - projet pluri-annuel).
- Les études liées à la mobilité.
- La rénovation de la place Jean-Jaurès (projet pluriannuel): démarrage des études?
- La rénovation du groupe scolaire Jean-Jaurès (projet pluriannuel): démarrage des études.
- La piste d'athlétisme: projet réalisé entièrement en 2021 (détail dans le prochain VaR!).
- La phase 2 du projet Zéro Phyto.
- La mise en accessibilité des équipements municipaux (projet Adap): démarrage 2021.

LES PROJETS DU MANDAT 2020-2026

Ce mandat s'est construit autour d'un projet visant à conforter la trajectoire de la commune en matière d'amélioration du cadre de vie, de service rendu à la population et de bonne gestion de la commune.

Le projet de mandat se distingue par deux marqueurs forts:

- la transition écologique: depuis 2009, la commune est engagée dans une stratégie de développement durable qui vise à défendre un développement équitable, écologique et social sur notre territoire (zéro phyto, augmentation de la part du bio dans les cantines scolaires, création de jardins partagés et familiaux, etc.). L'application du nouveau Plan local d'urbanisme à énergie positive, la régulation énergétique des bâtiments publics, la limitation de l'éclairage urbain, le développement des mobilités douces, etc. permettront de pousser les orientations initiales en vue d'une résilience affirmée de la commune.
- la démocratie participative, qui permet aux Ramonvillois·es d'être les acteurs et actrices de la commune en participant activement aux projets et en soumettant des idées au débat public afin que les orientations générales répondent au mieux à leurs attentes (lire p. 6 à 11).



BUDGET INSCRIT AU

D'INVESTISSEMENT

TITRE DES DÉPENSES

Zéro Phyto

Des terrains de sport sans pesticides

Dans la continuité de la politique 0-phyto engagée par la commune, les terrains de sport sont entretenus depuis 2019 sans pesticides.

Accompagnée par la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles depuis 2016, la ville a supprimé l'utilisation des pesticides pour l'entretien de ses espaces verts et de ses cimetières. Depuis 2019 les terrains de sport sont également entretenus sans pesticides.

ZÉRO PESTICIDES SUR LES TERRAINS DE SPORT

En supprimant l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques sur les terrains de sport, la commune préserve la santé des utilisateurs et utilisatrices de ces équipements, notamment celle des enfants, adolescent-es et des agents municipaux. Les ressources en eau sont préservées et la biodiversité revient sur ces espaces. Actrices essentielles, les associations sportives jouent un rôle capital au niveau de la compréhension et de la pérennité de la démarche auprès de leurs adhérent-es.

DES EXPERTS POUR ENTRETENIR LES TERRAINS AU QUOTIDIEN

Rémy Crivello et Guillaume Bonis travaillent au service Entretien des équipements sportifs et entretiennent cinq hectares de terrains de sport et tout autant d'abords. Chaque terrain de sport à ses particularités selon l'utilisation que les athlètes en font (terrains d'entraînement, terrains d'honneur, foot, rugby, athlétisme, etc.). Chaque saison nécessite des actions spécifiques, on parle alors d'actions mécaniques et d'apport de produits de fertilisation (l'entretien des terrains de sport expliqué en détail sur www.ramonville.fr).



À SAVOIR

66

Les pesticides regroupent plus de 1000 substances hétérogènes tant du point de vue de leurs structures chimiques, de leurs propriétés que de leur mode d'action sur les organismes cibles. Ils peuvent être classés en fonction de l'espèce qu'ils combattent et de leur activité. Le terme pesticide, désigne les substances actives ou les préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes indésirables, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux (insectes, acariens, mollusques, etc.), de champignons ou de bactéries.

Source : Ministère des Solidarités et de la santé

et entretiennent cinq

À vos crayons!

Du 1^{er} avril au 31 mai, les ramonvillois·es de 8 à 12 ans sont invité·es à dessiner un jardin ou un balcon sans pesticides.

La loi Labbé votée en 2014 est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019, elle interdit pour les particuliers l'achat, l'usage et la détention des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien du jardin, potager, balcon, terrasse ou des plantes d'intérieur.

La mission Biodiversité et environnement lance un concours auprès enfants et les invite à réaliser un dessin représentant une coccinelle et un jardin, balcon ou des plantes vertes, sans pesticides.

Les dessins seront publiés sur la page Facebook de la mairie, celui ayant reçu le plus de mentions « j'aime » sera choisi comme ambassadeur des jardins, balcons ou terrasses de Ramonville n'utilisant pas de pesticides. La ou le gagnant·e recevra des graines à faire pousser!

MODALITÉS DE PARTICIPATION

ÊTRE ÂGÉ-E DE 8 À 12 ANS et habiter sur Ramonville.

RÉALISER UN DESSIN

représentant un jardin ou balcon ou des plantes d'intérieur en intégrant la coccinelle qui représentera les espaces 0-phyto.

ENVOYER par courrier à l'attention de la mission Biodiversité et environnement ou déposer le dessin à la mairie avant le 31 mai.

L'ABEILLE, NUMÉRO 1 DES POLLINISATEURS

Des ruchers seront prochainement installés sur certains sites municipaux pour favoriser la venue de l'abeille Apis Mellifera.

Les ruchers seront installés dans un but pédagogique, pour amener les citoyen·nes à identifier les leviers leur permettant d'agir pour la nature en ville. Numéro un des agents pollinisateurs naturels, l'abeille est une alliée de poids pour le jardinier, capable à elle seule de butiner le pollen de 250 fleurs.

Vous êtes apiculteur ou apicultrice? Contactez la mairie. Les apiculteurs et apicultrices déclaré·es souhaitant s'installer à Ramonville peuvent contacter la mission Biodiversité et environnement au 05 61 75 21 25.

BIODIVERSITÉ

Premier atlas de la biodiversité communale sur le territoire du Sicoval

Le 16 avril 2021, la mairie signera la convention de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) avec les associations Nature en Occitanie, Dire, Arbres et Paysages d'Autan, Sens Actifs, un référent de l'office français de la biodiversité en Haute-Garonne et une représentante de l'agence régionale de la biodiversité.

L'atlas de la biodiversité communale met en œuvre des actions d'inventaires de la faune et la flore présentes dans la ville pour mieux identifier la biodiversité du territoire.

Dans le cadre de ce projet qui durera trois ans, des actions de sensibilisation seront menées avec les associations auprès de la population, des agents de la commune et des élu·es.

+ D'INFOS BIT.LY/ATLASBIODIVERSITECOMMUNALE



Santé environnementale

La Fabrique prospective de Ramonville

En octobre 2019, le commissariat général à l'égalité des territoires a invité Ramonville ainsi que trois autres villes - Saint Péray (07), Chantepie (35), Mouans-Sartoux (06) - à participer à la fabrique prospective sur le thème Petites villes et santé environnementale: quelles attentes, quelles mutations, quelles ressources?

Dans le cadre de sa politique de santé environnementale, Ramonville a été saluée par le Ministère de la transition écologique pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens (lire *VàR!* février/mars) et a même été identifiée comme précurseur en la matière.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES DÉBATS

À l'échelle nationale, de nombreux débats existent sur la santé environnementale et notamment sur l'interdiction du glyphosate, l'explosion de maladies chroniques, l'augmentation des épisodes de canicules ou encore l'augmentation du stress due aux modes de vies contemporains.

Selon leur localisation, leur histoire et leur mode de développement, les territoires sont plus ou moins exposés à ces nuisances et risques pouvant impacter la santé de leur population. De par leurs politiques et leurs actions, ils peuvent les augmenter ou les limiter.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

La fabrique prospective permet aux communes d'être accompagnées, individuellement et collectivement pour travailler sur une transition - écologique, démographique ou économique - d'intérêt national et territorial. À l'issue des travaux, les territoires disposent de pistes permettant de concrétiser la démarche en actions, gouvernance, partenariats, etc. La fabrique prospective peut également aboutir à des préconisations ou évolutions législatives, réglementaires ou de politique publique.

Dans le cadre de cette fabrique prospective, Ramonville a créé un groupe de réflexion local en septembre 2020 d'une quinzaine d'acteurs et actrices du territoire* pour apporter des solutions sur cette transition en termes de santé environnementale.

* Sicoval, Soleval, Réseau environnement santé, le 100e singe, Sens Actifs, école nationale supérieure d'agronomie de Toulouse (Ensat), laboratoire Ecolab de l'Ensat, Dire, ASEI, Regards, En avant toute, Intermarché, groupe Les Chalets, la mairie de Ramonville: encadré es par Helixeo et l'agence nationale de la cohésion des territoires.

Objectif 2023

Vers une agriculture durable

En 2019, Ramonville a confirmé sa volonté de relancer la production alimentaire locale et maraîchère en faisant appel au Labo du 100° singe, une structure de l'économie sociale et solidaire qui accompagne les actrices et acteurs des territoires à la réintroduction d'une agriculture durable.

Jusqu'en 2023, le Labo du 100e singe accompagnera la commune dans son projet: de l'implantation maraîchère à sa pérennisation. La réintroduction de la production maraîchère permettra de répondre à de nombreux enjeux. Elle répondra aux attentes de la population en matière de qualité alimentaire, contribuera au projet alimentaire de territoire, notamment dans les écoles (lire ci-contre), accompagnera le processus de transition agroécologique et valorisera les métiers de l'agriculture.

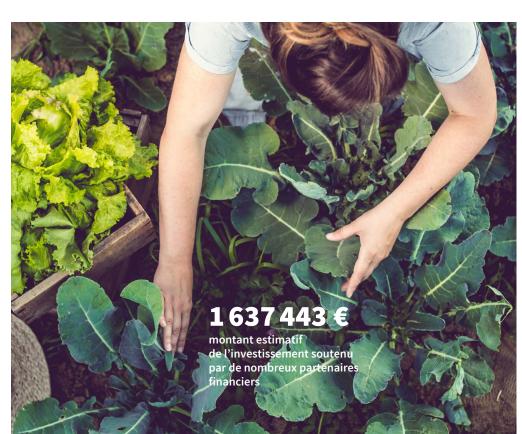
UN PÔLE NATURE ET LOISIRS AUTOUR DU CANAL DU MIDI

Sur plus de sept hectares, le projet d'implantation maraîchère prévoit l'installation de quatre maraîcher·es. La complémentarité des productions sera favorisée et un travail en étroite collaboration avec la restauration scolaire sera

engagé dans le but de proposer aux élèves de Ramonville des produits bio, frais et locaux.

Le projet prévoit également la création d'une ferme-école à hauts critères environnementaux* pour former de nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices. Durant trois ans, quatre maraîcher-es pourront être accueilli-es sur la ferme-école avant de pouvoir s'installer plus durablement dans d'autres communes du Sicoval. Enfin, le projet envisage la création d'un tiers-lieu organisé autour de l'agriculture et de la transition agroécologique. Des espaces de travail partagés seraient créés pour permettre aux professionnels des milieux agricole, agroalimentaire et tertiaire de se rencontrer.

* En plus d'une agriculture biologique, le travail du sol serait massivement réduit, des économies d'eau seraient réalisées et des haies et arbres seraient plantés.



LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

LA QUALITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUTES ET TOUS

En 2014 le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs et en développant les circuitscourts et les produits locaux dans les cantines.

Le Sicoval a candidaté au nouvel appel à projet sur les projets alimentaires territoriaux et Ramonville s'associe à cette candidature en tant que « commune pilote ». Depuis dix ans, la ville s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité alimentaire au sein de la restauration scolaire pour répondre aux enjeux de santé publique et de bien-être des enfants. Aujourd'hui la poursuite de cette démarche de qualité alimentaire permettrait de répondre aux objectifs de la loi Egalim (détails sur www.ramonville.fr) La commune réalisera donc quatre actions de la candidature du Sicoval:

- accompagnent à la réduction durable du gaspillage alimentaire dans les restaurations scolaires;
- accompagnement à l'approvisionnement en produits locaux et durables;
- accompagnement à la conception et au lancement d'un dispositif d'approvisionnement et de distribution de produits de qualité et locaux pour des publics en situation de fragilité;
- coordination par un prestataire extérieur des projets de qualité alimentaire au sein de la commune.

Espèces nuisibles

Halte aux chenilles processionnaires et aux frelons asiatiques

Le retour du printemps signe aussi le retour dans nos jardins des chenilles processionnaires et frelons asiatiques, des nuisibles dangereux pour l'être humain et l'animal.

LA CHASSE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES EST OUVERTE

Les chenilles processionnaires sont des insectes urticants et pouvant provoquer des allergies. Il est possible de s'en débarrasser soi-même de deux manières différentes:

- La méthode par échenillage, à faire jusqu'en avril, consiste à couper, voire brûler les branches d'arbres infestées de cocons, si possible avec une protection.
- L'éco-piège, à utiliser jusqu'en mai, consiste à placer un sac autour de l'arbre infesté pour récupérer les chenilles et les tuer.

STOP AUX FRELONS ASIATIQUES

Dangereux pour l'être humain et tueurs d'abeilles, il est possible de se débarrasser des frelons asiatiques entre février et mai, avant qu'ils ne fassent leurs nids.

Des pièges artisanaux sucrés peuvent être réalisés à la maison avec des bouteilles, du sirop et de la bière. Pour les attirer, il faut déposer le piège au bord des points d'eaux, là où le frelon cherche à faire son nid. Ils sont inefficaces contre le frelon européen.

+ D'INFOS SICOVAL.FR





Luttez écologiquement contre la Covid-19

Les cinq commandements à suivre, pour préserver votre santé et celle de la planète

MAINTENEZ UNE DISTANCE PHYSIQUE

Maintenez une distance entre vous et les autres d'au moins un mètre.

PORTEZ UN MASQUE SANS TRAITEMENT AJOUTÉ

La visière seule n'est pas efficace, associez-la à un masque de catégorie 1. Préférez les masques réutilisables non-traités et nonimprégnés et lavez-les au moins 30 min. à 60°C.

RENOUVELEZ L'AIR INTÉRIEUR DES LOCAUX

Aérez votre intérieur au moins quatre fois par jour, pendant environ 15 min.

LAVEZ-VOUS LES MAINS FRÉQUEMMENT

Utilisez de l'eau et du savon doux et éco-certifié, préférez un savon sans parfum, adapté au public et avec un label environnemental. Évitez les savons désinfectants ou antibactériens. Limitez l'utilisation des gels et solutions hydroalcooliques, choisissez-les en flacon et non en spray et faites attention à leur composition (leur utilisation est à proscrire chez les enfants).

CHOISISSEZ UN MODE DE DÉSINFECTION RAISONNABLE

Ne confondez pas désinfection et nettoyage.
Pour une désinfection efficace nettoyez
vos surfaces puis désinfectez. Si vous utilisez
des produits désinfectants chimiques,
utilisez-les seulement sur les surfaces à risque,
vérifiez le temps de pause et rincez les surfaces
ou objets en contact avec la peau ou la bouche
des enfants. Ces produits ont des impacts
sanitaires et environnementaux.

Sur les conseils de l'Agence Environnement & Santé, qui accompagne Ramonville dans la mise en place de l'entretien écologique.



Électricité verte: groupement d'achat Des économies à réaliser!

Les Ramonvillois·es peuvent bénéficier d'un achat groupé d'électricité verte mis en place par la commune.

L'appel à candidature pour l'achat groupé d'électricité verte lancé en 2020 par la commune va permettre aux ramonvillois-es qui le souhaitent de bénéficier d'un tarif avantageux pour un abonnement électrique plus responsable. C'est l'entreprise dijonnaise Wikipower qui accompagnera la commune dans l'organisation et la mise en place de ce groupement d'achat d'électricité verte.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Les Ramonvillois·es intéressé·es par ce dispositif sont invité·es à remplir en ligne le formulaire (infos ci-dessous) avant le 31 mai 2021. Wikipower met ensuite en concurrence les fournisseurs d'électricité pour négocier la meilleure offre possible. Un courrier personnalisé présentant l'offre négociée est envoyé à chaque personne ayant rempli le formulaire.

La personne a ensuite le choix de souscrire ou non à l'offre et Wikipower l'accompagne dans ses démarches de changement de fournisseur. 150€

en moyenne, économisés par an sur votre facture d'électricité

+ D'INFOS PRÉINSCRIPTION RAMONVILLE-ENERGIE.FR

avant le 31 mai 2021: gratuit et sans engagement

Collège André-Malraux Plantation d'une haie écologique

Une haie d'arbres et arbustes de 65 mètres soigneusement choisis dans une palette végétale endémique, a été plantée par les élèves du collège A.-Malraux.

Le collège André-Malraux s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche active de développement durable. Parmi ses projets pédagogiques, on peut citer le ramassage et le tri des déchets, l'aménagement d'un jardin paysager et potager et, depuis le 2 mars 2021, la plantation d'une haie écologique en collaboration avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, Voies Navigables de France (VNF) et la mairie de Ramonville.

Ces actions concernent des élèves de tous niveaux et leurs éco-délégué·es (élèves volontaires pour participer aux divers projets pédagogiques sur le développement durable), accompagné·es par Mme Clément, de M. Bordas et de M. Rhodde, professeur·es référent·es de ces actions, ayant à cœur de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux climatiques et écologiques.

Dans le cadre de ce projet, Arbres et Paysages d'Autan et la mairie de Ramonville ont informé, formé et sensibilisé les collégien·nes. La plantation, la formation, les bienfaits, l'utilité et la vie biologique des arbres et arbustes ont été étudiés. Le personnel de la mairie a également apporté son aide logistique lors de la plantation pour harmoniser les travaux et pour transmettre leur savoir-faire de terrain aux élèves et professeur.es. VNF est intervenue dans le financement de l'achat des plants par le biais d'Arbres et Paysages d'Autan.



Dans les écoles de Ramonville

L'éducation artistique et culturelle

Créé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture en 2018, le parcours d'éducation artistique et culturel (EAC) est mis en place sur Ramonville.

Depuis quatre ans, l'école municipale d'enseignements artistiques de Ramonville (Émear) travaille en partenariat avec les enseignant-es des groupes scolaires de la commune pour proposer aux élèves des parcours artistiques autour de trois disciplines, la danse, la musique et le théâtre.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE CONCERTÉ

Chaque projet artistique et culturel est construit entre les enseignant-es et les intervenantes et le programme est établi pour six mois. Les thématiques sont choisies en lien avec les projets de l'école, les sorties pédagogiques des classes ou encore avec les événements culturels organisés à Ramonville. Ce semestre, Élise Bourges, musicienne, professeure à l'Émear, intervenante en milieu scolaire et coordinatrice du parcours EAC, travaille sur les percussions du monde avec quatre classes de l'école Saint-Exupéry.

La séance est organisée en plusieurs parties: un temps d'écoute et de repérage des instruments pour développer l'oreille musicale, un échauffement corporel, de la percussion corporelle ou sur instrument et du chant. Une véritable invitation au voyage du Brésil à la Colombie en passant par le continent roi de la percussion (silence, au moment de la rédaction du journal c'est encore une surprise pour les élèves).

APPRENDRE, PRATIQUER, INTERAGIR

Le parcours éducation artistique et culturel permet à l'enfant de s'ouvrir au monde et aux autres. Les élèves apprennent à s'épanouir, à s'approprier l'espace, à s'exprimer et à écouter les autres.

Avec la crise et les structures culturelles fermées, ce programme permet aux enfants d'entretenir un lien étroit avec la culture. C'est aussi une bouffée d'air frais pour les intervenantes qui peuvent créer du lien avec les enfants, capter plus facilement leur attention et interagir avec eux sans écran interposé.

À noter que la médiathèque, le cinéma et Le Kiwi organisent aussi des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle.



Rénovation du dojo Un air intérieur sain

Enjeu majeur de santé environnementale, la qualité de l'air intérieur du futur dojo a été soigneusement étudiée dans la rénovation du bâtiment avec un focus important sur la limitation de la présence de perturbateurs endocriniens (PE).

Depuis mai 2019, date de la signature de la charte de lutte contre les PE, la mairie adopte une série d'actions visant à protéger les Ramonvillois es et les écosystèmes de leur exposition (lire p. 2 et le *VàR!* de février/mars 2021).

Dans ce cadre, fournir des matériaux plus sains pour le dojo et limiter l'émanation de particules contenant des substances chimiques néfastes pour la santé et l'environnement ont fait partie de la démarche de rénovation du bâtiment. Ainsi, dès la rédaction du cahier des charges, des clauses interdisant l'utilisation des produits, matériaux et l'installation d'équipements contenant des perturbateurs endocriniens y ont été intégrées.

La société Medieco, basée à Labège et spécialisée en écologie médicale et ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, a accompagné la mairie dans sa démarche dès les appels d'offres et a sensibilisé les entreprises tout au long du chantier. Sous forme d'échanges, d'ateliers ou de vidéos, les interventions de Suzanne Deoux, médecin et fondatrice de cette société, ont porté sur les risques et les bonnes pratiques liés aux perturbateurs endocriniens et plus généralement sur la qualité intérieure de l'air dans les bâtiments et les enjeux en termes de santé publique. Un accompagnement individuel a également permis de substituer certains produits et matériaux pour une meilleure prise en compte de la santé.



PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle, étrangères à l'organisme, qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ses descendant.es.

80%

TEMPS MOYEN QUE NOUS PASSONS DANS DES ENDROITS CLOS:

lieu de travail, domicile, établissements scolaires, lors des déplacements (transports en commun, voiture, etc.).



LE NOUVEAU BÂTIMENT PREND FORME

Les opérations de second œuvre (plomberie, revêtement des sols et murs, électricité) sont en cours pour une livraison avant l'été. Les activités pourront débuter en septembre 2021. VOIRIE/RÉSEAUX 14000 €

RUE DE L'ANCIENNE BATTERIE

Rénovation du parking et création de fosses pour plantations d'arbres

VOIRIE/RÉSEAUX

SQUARE JEAN-FERRAT

Réparation du mur clôture



Station gaz naturel pour véhicules (GNV)

Un bilan positif!

Que ce soit pour son bilan financier ou son empreinte carbone, la station au gaz naturel pour véhicules est une bonne opération pour la commune.

Dès 2009, la commune fait le choix de s'équiper d'une station au gaz naturel pour alimenter huit véhicules municipaux. D'un point de vue financier, cet équipement a permis de réaliser un gain net total de 24700 € sur dix ans. Dans le détail, les 1700 pleins réalisés représentent une économie de 50700 €, auxquels a été retranchée la somme de 26 000 € représentant l'achat de la station (avec une subvention de 10000 € du conseil régional Occitanie) et sa révision décennale.

L'acquisition de la station GNV a également permis à la municipalité d'acter très tôt sa politique en faveur de la lutte contre l'émission de Co₂ et de particules fines et pour une meilleure qualité de l'air. L'utilisation du carburant GNV par rapport à l'essence a permis à la commune de réduire son empreinte carbone de près de 13,7 tonnes* de Co₂ sur la décennie, soit l'équivalent 420 allers-retours Toulouse Paris.

Forte de ce succès, la commune a signé une convention de mise à disposition avec le Sicoval pour mutualiser la station GNV.

CAPTEURS DE BRUIT DES AVIONS DU BRUIT DANS LE CIEL

Le département de la Haute-Garonne et la région Occitanie ont financé une chaîne indépendante de mesure en continu du bruit des aéronefs.

Au total, six capteurs ont été déployés sur Toulouse et ses alentours, dans l'axe des pistes de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Un capteur a été placé au cimetière du pigeonnier de Ramonville. L'association Bruitparif est chargée de la mesure des bruits relevés par les capteurs.

+ D'INFOS MESURE-BRUIT-AERIEN-TOULOUSE.BRUITPARIF.FR

Si un bruit d'avion vous gêne, vous pouvez déposer plainte en utilisant le site du collectif contre les nuisances aérienne de l'agglomération toulousaine: ccnaat.fr

PLACE MARNAC

Des aménagements réalisés

Panneaux directionnels

Cinq panneaux ont été installés le long de certains cheminements piétons de la place Marnac et de ses abords pour indiquer la direction des principaux équipements et services de la ville: mairie, piscine, métro, canal, commerces, équipements culturels, etc. Ces panneaux donnent une indication estimée de distance et de temps pour y accéder.



Places de stationnement

Les places de stationnement, que certains résident es de la place Marnac possédaient avant les travaux, leur ont été restituées, comme cela était prévu dans le cadre de l'aménagement de la place. Des bornes amovibles et des arceaux ont été mis en service en mars 2021 pour leur permettre d'y accéder. Le grand parking du cœur de la place, les parkings souterrain et aérien du centre commercial et les parkings « dépose minute » situés à proximité de l'école J.-Jaurès et du bureau de presse restent publics.

^{*} Ecart d'émission de Co_2 entre essence et GNV = 48 g/km. Nombre de kilomètres parcourus avec le carburant GNV = 85 200 km.



Police - Gendarmerie

Vers une redéfinition des zones

En désaccord sur le redécoupage des zones Police nationale et Gendarmerie qui se profile, la municipalité lance une pétition et invite les Ramonvillois·es à la signer.

En octobre 2020, le Gouvernement a exprimé sa volonté de redéfinir les zones Police nationale et Gendarmerie. Ce redécoupage pouvant faire basculer Ramonville dans la zone Police, une motion a été adoptée en conseil municipal du 15 octobre 2020 pour exprimer le désaccord de la municipalité quant à cette proposition. Le phénomène centripète de la délinquance tendrait à aspirer les forces de police en centre-ville de Toulouse au détriment des villes périphériques. Les villes du bassin toulousain qui ont connu ce passage de zone Gendarmerie à zone Police en sont sorties perdantes. En revanche, l'efficacité et la réactivité de la zone Gendarmerie sur Ramonville sont avérées et permettent de contenir la délinquance et de répondre aux attentes de la population.

Pour faire valoir cette analyse, M. le Maire - rejoint par les maires des communes de Castanet, Labège et Auzeville qui pourraient également être concernés - a saisi le Préfet de la Haute-Garonne. Sans réponse à ce jour, l'inquiétude de voir une décision prise sans concertation grandit.

Une pétition #TouchePasamaGendarmerie a été lancée sur la plateforme Change.org afin de collecter un maximum de soutiens de la part des administré·es. L'objectif est de faire part de notre attachement collectif à rester en zone Gendarmerie et de peser dans les discussions à venir avec le Préfet et les services de l'État. Cette pétition sera clôturée le 30 avril 2021. Une audience sera sollicitée auprès du Préfet afin de lui remettre cette pétition de soutien qu'apportent la mairie et les Ramonvillois·es à leur gendarmerie.

Rendez-vous sur Change.org

+ D'INFOS RAMONVILLE.FR

PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

UNE PLATEFORME POUR COMMUNIQUER AVEC LA MAIRIE

Depuis mi-mars 2021, l'accueil physique du guichet unique, du centre communal d'action sociale (CCAS), de la médiathèque, de la vie associative et du pôle Éducation, enfance et jeunesse ainsi que l'accueil téléphonique de l'ensemble des services sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à la plateforme Acceo traduisant en temps réel les échanges entre l'agent et la personne parlant la langue des signes française.

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PAR TÉLÉPHONE

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent désormais contacter plus facilement les services de la mairie à partir de leur smartphone, tablette ou ordinateur équipés d'une caméra en se connectant à la plateforme d'interprétation LSF Acceo. La plateforme contacte le service concerné de la mairie pour procéder à la traduction de l'échange téléphonique en direct.

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES EN FACE-À-FACE

Un écran et une caméra, mis en place dans les lieux d'accueil cités précédemment, servent d'interface avec le public sourd et malentendant. Pour débuter un échange avec une personne de la mairie, il suffit de lancer l'application Acceo et l'échange traduit simultanément entre la personne et l'agent peut commencer.

Une formation à l'utilisation de la plateforme a été dispensée au personnel communal concerné par le dispositif.

+ D'INFOS RAMONVILLE.FR



Envie de sortir?

Vous trouverez ici les événements communaux du mois par thèmes:

- Culture
- Sport
- Loisirs
- Solidarité
- Citovenneté

Envoyez votre annonce pour le VàR! d'été 2021 **AVANT LE 3 MAI 2021** à communication@ mairie-ramonville.fr

03 avril

Jardin médicinal, château de Soule 15hà 17h

PLANTATION DE SEMIS

Les insectes pollinisateurs sauvages, méritent notre attention. L'association Dire, en partenariat avec Médecine et Partages, vous convie à un semis de fleurs locales labellisées par l'agence française de la biodiversité.

Inscription obligatoire sur dire. asso@free.fr: 5 pers. accueillies toutes les 30 min. Des graines de plantes locales seront offertes aux participant·es.

7 avril

Visio 20h30

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE Lire p. 9

10 et 11 avril Visio

ATELIER DÉCOUVERTE MÉTHODE FELDENKRAIS™

Vis à vie

Bouger de façon fluide, harmonieuse et sans sensation d'effort.

Sur inscription https://bit.ly/3qZPUjh 10 avril

Marché de plein vent 9hà12h

LES PE C'EST DÉGEUX!



La mission Développement durable organise une action de sensibilisation sur les alternatives au plastique. La mairie et les associations Dire et Sens Actifs vous proposeront astuces et conseils pour lutter contre les perturbateurs endocriniens. L'après-midi, la Ferme de Cinquante proposera d'autres ateliers et actions de sensibilisation dans ses locaux.

Programme détaillé: www.ramonville.fr

12 au **30** avril **Facebook** et Instagram

FORUM JOB D'ÉTÉ

L'info Jeunes du Sicoval organise son traditionnel forum dédié aux jobs d'été, accompagne les jeunes de 18 à 29 ans dans leur recherche d'un emploi saisonnier ou d'un contrat étudiant et facilite la mise en relation entre les jeunes et l'entreprise.

Informations pratiques, conseils et astuces, offres d'emploi dans les secteurs de l'animation, des services à la personne, de l'agriculture, du commerce, de l'hôtellerie et restauration, etc. seront proposés durant toute la période du forum.

Facebook: IJ.sicoval Instagram: pijsicoval

Arto résiste!

Depuis la fermeture des établissements culturels, l'association Arto s'est relevée les manches pour maintenir trois axes forts de son projet : le soutien à la création, l'éducation artistique et culturelle et le lien au territoire.

« Nous continuons à nous réinventer, à imaginer des possibles, à cultiver la créativité à la semaine car nous ne pouvons nous résoudre à abandonner ce qui nous tient debout et nous anime. Nous continuons à repenser nos pratiques au regard de cette situation, pour aujourd'hui mais aussi pour demain [...] Nous ne lâcherons rien! », lance l'équipe.

Entre mars et avril, la compagnie dbk a proposé un jeuspectacle participatif « Covid-compatible » Facteurs chance, pour faire un voyage imaginaire raconté sous forme de cartes postales à l'un·e de ses voisin·es! Aspirant à maintenir un lien fort avec (et entre) les habitant·es, l'association ARTO a invité les Ramonvillois·es à devenir acteurs et actrices de ce projet participatif. Plus de 80 habitant·es, en solo, en famille ou en groupe (écoles, ASEI), ont répondu présentes!

DES SPECTACLES ET ATELIERS DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

ARTO a renforcé cet axe de son projet avec les crèches, écoles et collèges de Ramonville et du Sicoval. L'école Angela Davis a notamment accueilli Elle pas princesse, Lui pas héros, un spectacle abordant la question des stéréotypes de genre de Magali Mougel et Johanny Bert (Théâtre de Romette), qui connaît un grand succès en France et aux États-Unis depuis sa création en 2016. Les écoles Sajus et Jean-Jaurès ont, quant à elles, bénéficié de plusieurs interventions musicales (violon, harpe, swing, musiques du monde, etc.).

PLUS DE 20 COMPAGNIES EN RÉSIDENCE

Depuis novembre, des compagnies de toute la région Occitanie ont été accueillies en résidence au Kiwi. Un appel à créateurs et créatrices a été lancé en début d'année pour le second semestre 2021 à destination des compagnies œuvrant dans le domaine des arts de la rue et/ou de la jeunesse et a recueilli plus de 80 candidatures. Afin de maintenir le lien entre les artistes et les programmateur trices, une rencontre professionnelle a par ailleurs été organisée par l'association ARTO le 26 février 2021.



Et aussi

Quatre spectacles seront à découvrir entre avril et mai, tout le programme sur le site d'Arto.

festivalramonville-arto.fr | 05 61 73 00 48 | bienvenuekiwi@gmail.com

© Facteurs chances

13 avr & **11** mai

Visio 20 h

CONSEIL DE QUARTIER DES COTEAUX

Lire p. 8

Plus d'infos: bit.ly/2LGSZpe

14 avr & **19** mai

Visio 20 h

CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

Lire p. 8

Plus d'infos: bit.ly/2LGSZpe

15 avril

Visio 20 h 30

CONSEIL DE QUARTIER DU CANAL

Lire p. 8

Plus d'infos: bit.ly/2LGSZpe

21 mai

Mairie, salle du conseil municipal 14 h à 19 h

DON DU SANG

L'établissement français du sang organise sa deuxième collecte de l'année à Ramonville.

regard

Maison communale de la solidarité 18 pl. Marnac à Ramonville visio : soutien-parent-regards.org

LE POINT ÉCOUTE

Un espace de parole à destination des parents, anonyme et gratuit.

05 61 73 85 02

VISIO RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE

Enfant précoce, surdoué, haut potentiel, l'accompagner au quotidien.

6 avril à 20 h 30

VISIO CONFÉRENCE-DÉBAT

Le sommeil des jeunes enfants et leurs parents.

15 avril à 20 h 30

Les événements et réunions peuvent changer selon l'évolution des consignes gouvernementales.

27 mai au **1**^{er} jui</u>n

Facebook et Instagram Canal du Midi

TRANS'OCCITANIE

La ligue du sport adapté
Occitanie organise une
traversée sportive solidaire
de la région, de Montauban et
Beaucaire jusqu'à Norbonne en
passant par Ramonville, le long
du canal du Midi. Différentes
étapes en relais multisports –
à pied, à vélo, en joelette, roller,
des activités nautiques, etc. –
sont organisées.

Plus d'infos à venir sur ramonville.fr

28, 29 & **30** mai

Château de Soule 10h à 18h30

EXPOSITION

Le coin du Cadre

Admirez les différents encadrements d'art réalisés durant l'année par les membres de l'association. L'expositionvente présentera de nombreux objets originaux à s'offrir et à offrir (cadres, poteries, bijoux, boîtes, sacs en tissus, accessoires de couture, broderies, etc.) réalisés par des créatrices et créateurs.

www.le-coin-du-cadre.com

Rando plaisirs

8 avril:

Arifat (81) – Départ en bus 18 avril :

destination surprise – Départ en bus

9 mai

Le Pin (82) – Départ en bus

Conilhac Corbières (11) – Départ en bus

www.rando-plaisirs.fr



USR Montagne

L'association propose des randonnées en montagne, des sorties alpinisme, escalade en falaise, escalade en salle (adultes et enfants) et du canyoning, encadrées par des accompagnateurs diplômés FFME.

Plus d'infos sur usr-montagne.fr et la rubrique agenda pour les sorties

Comité de fêtes

C'est reparti!

Suite à l'appel à candidature lancé en janvier 2021, le comité des fêtes est relancé et organisera des animations dès cette année.

Plusieurs réunions préparatoires ont permis de définir le mode de fonctionnement (statuts, règlement intérieur, etc.) du comité de fêtes et ses projets d'animation pour 2021, adoptés par vote lors de l'assemblée générale du 20 mars 2021. Une vingtaine de personnes sont membres actifs, parmi lesquelles sera constitué un comité de direction de 3 à 6 personnes, chargé de proposer un fonctionnement collégial de cette instance.

Il est encore possible de participer au comité des fêtes en tant que membre actif ou être bénévole ponctuellement sur certaines manifestations.

Contact: animations.locales@mairie-ramonville.fr

médiathèque Simone-de-Beauvoir

Place Jean-Jaurès

La médiathèque Simone-de-Beauvoir reste ouverte (accès libre aux collections et maintien du biblio-drive) et adapte ses horaires au couvre-feu

- Mardi et vendredi: 14 h à 17 h 45 Mercredi: 10 h à 17 h 45
- Samedi: 10 h à 17 h

GROUPE MAJORITAIRE RAMONVILLE POUR TOUS

(C. Lubac, M.-P. Doste, P. Arce, M.-P. Gleizes, B. Passerieu, C. Cierlak, A. Carral, V. Blanstier, C. Roussillon, C. Griet, P.-Y. Schanen, D. Nsimba, L. Sanchou, C. Arod, G. Brondino, E. Cros, P. Maton, C. Degland, K. Baazizi, M.-L. Bigard, H. Casse, R. Dabernat, P. Piqué)

Il y a le Covid. Mais il y a surtout l'avenir.

Nos buts: affronter cette crise, accélérer la transition écologique, développer la vie citoyenne. Nos moyens? Baisse des dotations de l'État, fin de la taxe d'habitation faussement compensée (on vous fait payer pour les départements les moins solidaires) frais non remboursés de la crise sanitaire. Même en serrant les dépenses, il faut passer la taxe foncière de l'indice 100 à l'indice 118. C'est le seul outil que nous ayons. Ça n'affecte pas les locataires et ceux qui ne sont pas dans les 20 % les plus riches verront leur impôt local baisser. Mais, c'est vrai, nous demandons aux propriétaires les plus aisés un effort de solidarité.

Bien sûr, nous savions que l'opposition allait s'opposer. C'est le rôle qu'elle s'est assigné: réduire l'impôt des plus riches en diminuant les services à la population. Nous avons souvent eu ce débat. Une évolution de la taxe de 100 à 118 ça ne fait pas 34 % en plus comme l'affirme Mme Brot. Jusqu'ici, nous n'avons pas commenté ces critiques, priorisant nos réalisations. Simplement, sachez que l'association Brot-Arevalo avait aussi contesté le résultat des élections, accusant notre groupe d'avoir fait usage de « manœuvres ». Le juge a étudié le dossier. Vérifié. Les résultats sont inchangés. La liste de Mme Brot est condamnée à verser les frais de procédure. On entend parfois après les élections, ce type de fake news et de calculs étranges.

Ce qui compte, c'est ce qui est fait, réellement.

Groupement d'achat d'énergie verte, projet de maraîchage, soutien au RER toulousain, Assemblée citoyenne, budgets participatifs décuplés, nouvelle version du conseil des jeunes, évolution de la ville (place Jaurès que les citoyens vont pouvoir réinventer, rénovation de l'école Jaurès, de la piste d'athlétisme...).

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 3 décembre 2020, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engagent que leurs auteurs.

RAMONVILLE ET VOUS

(Sylvie Brot, Jürgen Knödlseder, Marie-Annick Vassal, Denis Lapeyre)

Le groupe majoritaire augmente votre taxe foncière de 34 % en 2021

La situation financière de la commune est préoccupante. Malgré une hausse de la fiscalité de 20 % sur le mandat précédent, il ne reste dans les caisses de Ramonville que 49 000 € et 9 millions de dette.

Le plus inquiétant est que le maire est incapable de prévoir l'évolution de l'emprunt et de la fiscalité sur le mandat, nécessaires pour financer les 32 millions d'investissement, eux bien programmés. On navigue à vue!

Notre groupe propose

La hausse du taux produira une augmentation de 34 % de la taxe foncière! Un foyer payant 1000 € de taxe foncière en 2020 paiera 1335 en 2021!

Avant d'activer le levier fiscal, et ce, en cette période de crise, nous proposons de réduire les dépenses de fonctionnement.

Côté investissements, c'est aussi le moment de saisir toutes les opportunités du plan de relance à destination des collectivités, notamment dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous avions déposé une motion pour financer la rénovation de l'école Jean Jaurès inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement de la majorité: une motion rejetée par cette même majorité!

Finalement, c'est à nouveau la politique de l'augmentation des recettes au lieu de la politique de la diminution des dépenses que la majorité impose aux Ramonvillois. La nôtre s'appuie sur une véritable relance économique basée sur l'investissement et la maîtrise des dépenses publiques.

Non au VAR 1 mois sur 2

Après avoir interdit d'utiliser librement la tribune qui nous est réservée (en y insérant des illustrations, graphiques, photos), le maire et sa majorité portent atteinte à notre droit d'expression en décidant sans la moindre concertation avec les autres élus de ne plus publier le VAR papier qu'un mois sur deux.

ENSEMBLE, UN NOUVEL ÉLAN, RAMONVILLE ÉCOLOGIE, RAMONVILLE EN TRANSITION

(Henri Arévalo, Marie Chiocca, Jean-Marc Denjean, Karin Hoarau, Jean-Luc Palévody)

Non au VAR un mois sur deux!

Après avoir interdit d'utiliser librement la tribune qui nous est réservée (en y insérant des illustrations, graphiques, photos...), le maire et sa majorité portent atteinte à notre droit d'expression en décidant sans la moindre concertation avec les autres élu.e.s de ne plus publier le VAR papier qu'un mois sur deux.

Finances: la mauvaise gestion se confirme!

Le débat d'orientation budgétaire a confirmé nos craintes. Comme nous l'indiquions pendant la campagne électorale, l'épargne de la commune est en berne (à peine 49000€) et nous frôlons le déficit. Les comptes ne sont pas tenus par cette majorité, illustrant un problème financier structurel. Sans marges de manœuvre pour investir prioritairement en faveur de la transition écologique et solidaire, la solution choisie par le maire consiste à taxer les ramonvillois-e-s en augmentant fortement (18 %!!) le taux de la taxe foncière aux deux parts, communale et départementale, fusionnées en 2021 au profit de la commune. Ce faisant, il reproduit ce qu'il avait fait au tout début du dernier mandat en espérant que cette décision sera vite oubliée.

Bien sûr, tout a été ficelé, y compris les futurs investissements, sans échanges avec les élus et pas davantage avec les instances participatives que l'équipe aux commandes prétend vouloir mettre en place.

Le maire dit regretter ne pas avoir une opposition plus constructive mais lorsque nous avons proposé de constituer des groupes de travail associant les groupes minoritaires qui représentent 2/3 de la population pour reprendre l'examen des charges de fonctionnement ainsi que le plan d'investissement, il nous a été répondu une fois de plus par le mépris.

Il est de notre responsabilité d'alerter les ramonvillois-e-s sur la mauvaise gestion de la commune.

ÉLUE NON INSCRITE (Françoise Mary)

Depuis 2017, l'association SEVE bénéficie de l'agrément de l'éducation nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public. Les collectivités locales la sollicitent pour mettre en place des cycles d'ateliers de philosophie et pratique de l'attention avec les enfants et les adolescents sur le temps périscolaire.

Mairie de Ramonville



GUICHET UNIQUE

L'accueil centralise en un lieu unique toutes vos démarches administratives auprès de nos services.

Place Charles-de-Gaulle 0561752121

DÉMARCHES EN LIGNE 24H/24

Un espace Famille et un espace Citoyen pour faciliter vos démarches administratives accessibles sur

www.ramonville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi
 (mardi ouverture à 10 h):
 8 h 30 à 12 h 15 13 h 30 à 17 h 30.
- Permanence des samedis 10 et 24 avril,
 15 et 29 mai: 9 h 30 à 12 h.

PERMANENCES POLITIQUES

Le maire, Christophe Lubac:

vendredi 15 h 30 - 17 h sur RDV - 05 61 75 21 00

La députée, Sandrine Mörch:

mardi 10 h - 13 h et 17 h - 20 h ou sur RDV au 81 av. du Lauragais, Toulouse 06 75 14 06 58

Les conseillers départementaux,

Marion Lalane de Laubadère et Serban Iclanzan: sur RDV au 1, bd de la Marquette, Toulouse. Permanence tél. les mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 16 h, au 05 34 33 33 11 / 12

Pharmacies de garde

SERVICE RÉSOGARDES:

32 37 (coût: 0,35 €/mn) pour

connaître la pharmacie de garde la plus proche.

NUMÉRO D'URGENCE:

39 66 Allô docteur (prix d'un appel local à partir d'un fixe).

Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés, partout en Midi-Pyrénées. Dispositif complémentaire du 15

État civil de janvier et février

NAISSANCES

05/01/21 Nené-Rougy Bah

11/01/21 Léo Fan

14/01/21 Alcé Hatchi

(urgences vitales).

17/01/21 Eva Brunon

19/01/21 Élyséa Guy

23/01/21 Iris Ferbus

24/01/21 Siana SY

02/02/21 Abdelhafid Tabbassi

02/02/21 Baya Tabbassi

05/02/21 Carl Durand

05/02/21 Brune Thouraud

18/02/21 Yasser Gala

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

06/01/21 Laure Guinot et Christophe Calmet 06/01/21 Julie Justeau et François Coulon 13/01/21 Lætitia Laval et Xavier Combes 15/01/21 Jim Sharples et Audrey Lembezat 21/01/21 Thibaut Kijak et Florence Denis 28/01/21 Judith Bastien

et Florian Thirion

DÉCÈS

05/01/21 Italo Nichele, décédé à Ramonville (31), âgé de 94 ans

06/01/21 Souad ALMOUSLEH, décédée à Ramonville (31), âgée de 89 ans

11/01/21 Guy Julien, décédé à Ramonville (31), âgé de 80 ans

13/01/21 Iginia Maule veuve De la Fuente, décédée à Ramonville (31), âgée de 97 ans 13/01/21 Denise Féré épouse Bayol, décédée à Quint-fonsegrives (31), âgée de 91 ans 17/01/21 René Girardin, décédé à Ramonville (31), âgé de 76 ans

19/01/21 Anette Cantemerle veuve Borredon, décédée à Ramonville (31) âgée de 97 ans 16/01/21 Yves Bourgeois, décédé à Escalquens (31), âgé de 87 ans

22/01/21 Hanna Almousleh, décédé à Toulouse (31), âgé de 92 ans

30/01/21 Jacques Boudet, décédé à Quint-

fonsegrives (31), âgé de 82 ans

31/01/21 Joseph PISELLI, décédé à Toulouse (31), âgé de 85 ans

02/02/21 Josette Rey veuve Fargeot, décédée à Toulouse (31), âgée de 78 ans

08/02/21 Guy Alberca, décédé à Ramonville (31), âgé de 86 ans

11/02/21 Jean Léonétou, décédé à Ramonville (31), âgé de 77 ans

14/02/21 Thu Truong épouse Nguyen Trong, décédée à Ramonville (31), âgée de 68 ans 16/02/21 Frédéric Muller, décédé à Ramonville (31), âgé de 67 ans

16/02/21 Paulette Crignon épouse Hauss, décédée à Ramonville (31), âgée de 86 ans 23/02/21 Vincent D'Amore, décédé à Ramonville (31), âgé de 94 ans 22/02/21 Pierre Romeu, décédé à Toulouse

22/02/21 Marguerite Olieu veuve Pradal, décédée à Toulouse (31), âgée de 90 ans 25/02/21 Odette Barbouteau épouse Fouillen,

décédée à Saint-Jean (31), âgée de 83 ans

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Assemblée citoyenne 06 72 56 94 29 anna.carbonnel@mairie-ramonville.fr Conseils de quartier 05 61 75 21 00 conseil.coteaux@mairie-ramonville.fr conseil.plaine@mairie-ramonville.fr conseil.canal@mairie-ramonville.fr Conseil de la vie associative 05 61 75 21 49

animations.locales @mairie-ramonville.fr

POINT ACCÈS AU DROIT 05 62 24 09 07

Maison communale de la Solidarité

18 pl. Marnac, 2e ét., au-dessus du centre commercial

Afin de faciliter l'accès au droit de toutes les populations, le Sicoval, en partenariat avec la mairie de Ramonville, propose des permanences gratuites assurées par des professionnels.

(31), âgé de 91 ans

Avocats: premier mercredi du mois (14 h / 17 h) et troisième samedi du mois (9 h / 12 h) sur RDV

Huissiers: premier lundi du mois

(14h / 16h) sur RDV

Notaires: quatrième vendredi du mois

(14 h / 17 h) sur RDV

Adil (logement): premier mardi du mois (9 h / 12 h) sur RDV Défenseur des droits: rendez-vous téléphonique Conciliateurs: deux mardis par mois

(14 h 30 / 16 h 30) sur RDV

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE ORGANISÉ PAR RAMONVILLE SAINT-AGNE



Préinscription gratuite et sans engagement jusqu'au 31 mai 2021 sur :

https://ramonville-energie.fr 📉

